



Axess

COVID

CERTIFICATE

CHECK

 FRANÇAIS

AXESS

Axess COVID CERTIFICATE CHECK

Accès uniquement avec un pass vaccinal valide

Nouvelle vague, nouveaux variants... Les conditions pour pratiquer le ski peuvent changer à tout moment. Le système de contrôle du pass vaccinal proposé par Axess permet de garantir un fonctionnement des remontées en accord total avec la réglementation en vigueur.

La solution Axess garantit que seuls les clients disposant d'un titre valide et d'un pass vaccinal valide issu de l'UE sont autorisés à franchir les contrôles d'accès. Le processus de vente actuel des titres reste inchangé, ce qui signifie que les opérateurs peuvent continuer comme d'habitude à vendre leurs produits à leurs clients via n'importe quel canal de vente.

La seule différence est que tous les titres émis sont désormais désactivés. Ceux-ci doivent donc tout d'abord être activés grâce au contrôle de la validité du pass vaccinal avant de pouvoir être utilisés sur les accès. Il s'agit ici d'une procédure effectuée essentiellement par les clients sur les points d'activation. L'Axess **SMART SCANNER 600** sert ici de module de contrôle. Les clients scannent leur titre puis le QR code de leur pass vaccinal sur l'appareil. Si le pass vaccinal est valide, le titre est alors aussitôt activé. Les paramètres de configuration permettent de définir des règles et de les adapter tout au long de la saison, par ex. modifier la durée de validité, etc. L'activation via le portail en ligne

de la station de ski permet aux clients d'activer facilement leur titre. Il leur suffit de saisir le n° du titre/de la vente puis de scanner le QR code de leur pass vaccinal pour que la vérification ait lieu. Le système active alors le titre en fonction des paramètres définis auparavant. Les appareils mobiles, tels que les Axess **HANDHELDS**, peuvent servir de points d'activation supplémentaires. Bien entendu, les forfaits de ski peuvent être achetés et activés aussi en caisse. Le pass vaccinal est alors scanné par le caissier et activé automatiquement. Ce dernier peut choisir aussi de vérifier visuellement le pass qui lui est présenté et d'activer ensuite manuellement le titre.

Signalétique lumineuse
360°



**Axess
SMART SCANNER 600**

Active le titre sur le point d'activation

Caractéristiques

- › Activation du titre uniquement grâce au scan du pass vaccinal
- › Activation manuelle par l'employé :
 - Axess **HANDHELD**
 - Axess **POS**
- › Activation par le client :
 - Axess **SMART SCANNER 600**
 - En ligne via le portail d'activation d'Axess

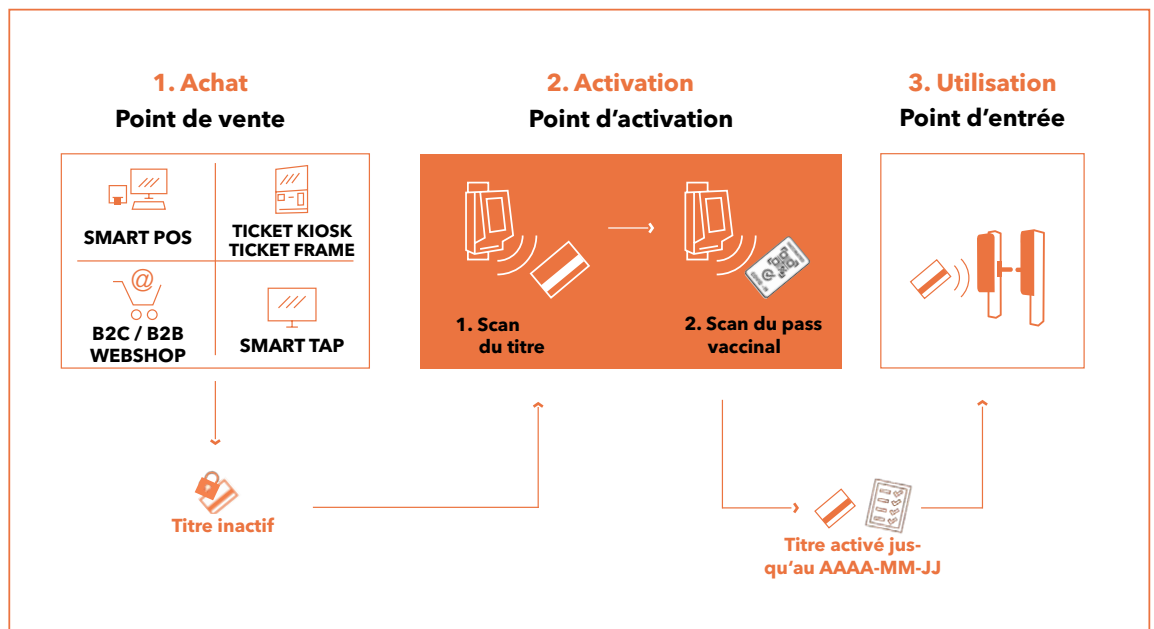
Aperçu des possibilités d'activation



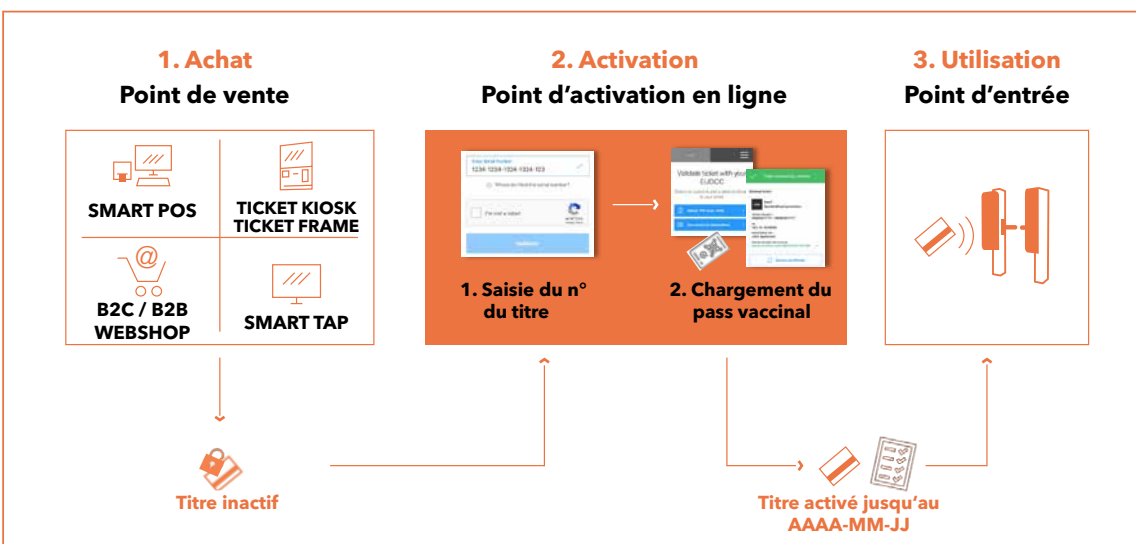
L'activation des titres peut être effectuée sur place aussi bien par les employés des RM que par les clients. Ces derniers ont la possibilité d'activer leurs titres soit depuis chez eux via le portail en ligne de la station, soit sur les points d'activation situés dans la station.

Processus d'activation

L'achat des forfaits reste inchangé pour les clients et peut se faire sur tous les points de vente habituels. Seul l'accès est conditionné à l'activation du titre. Le scan du QR code du pass vaccinal par un **SMART SCANNER 600** peut être effectué indépendamment de l'emplacement de l'accès, ce qui permet de réduire les files d'attente à l'entrée des RM.



Activation en ligne par le client



En saisissant le n° de son titre, puis en chargeant son pass vaccinal, le client active ici lui-même son forfait. Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter :
TeamAxess France
 commercial@teamaxess.com
 Tél. : +33 (0)4 50 10 24 90



COVID CERTIFICATE CHECK